



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6051>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-6051**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21060079700182

Ville : Mandelieu Cedex

Code postal : 06212

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026/03

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : marchespublics@mairie-mandelieu.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 492973071

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Conformément aux articles R.2143-6 à R.2143-10, R.2142-5 à R.2142-14, R.2143-11, R.2143-12, R.2143-16 et R.2144-1 à R.2144-7 du Code de la commande publique, seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes seront retenues. Par ailleurs, sont interdites de soumissionner les entreprises entrant dans un des cas d'interdiction mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du

candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr> - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique. - Déclaration sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** -Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants. Ces attestations pourront indiquer le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et préciser s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin - Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes certificateurs accrédités indépendants ou tout autre moyen de preuve équivalent, y compris des certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres suivants : Uniquement pour le lot n°1 : -QUALIBAT 1112 : Démolition – Déconstruction (Technicité confirmée) -QUALIBAT 1552 : Conception et réalisation par des personnels dûment qualifiés et formés, des travaux de retrait de matériaux contenant de l'amiante Les candidats ne disposant pas des certifications susmentionnées peuvent justifier de capacités techniques équivalentes au moyen de références de travaux similaires, d'attestations de bonne exécution, ou de tout autre moyen de preuve pertinent démontrant qu'ils disposent de la capacité requise.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/02/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères de jugement des offres sont définis au règlement de consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Démolition de deux habitations sur le territoire de Mandelieu-la Napoule, acquises dans le cadre du fonds de prévention des risques naturels majeurs

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne des travaux de démolition de deux habitations sur le territoire de Mandelieu-la Napoule, acquises dans le cadre du fonds de prévention des risques naturels majeurs. Lieu(x) d'exécution : Villa n°1 - Parcelle BV 543 et 547 de 405 m² 1931 bd des Termes 06210 Mandelieu-la-Napoule Villa n°2 - Parcelle AD 49 de 920 m² 150 Chemin des Hespérides 06210 Mandelieu-la-Napoule La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire passé à prix global et forfaitaire. Le marché prend effet à compter de sa date de notification. La durée d'exécution globale du lot n°1 « Désamiantage, curage, démolition » est de 193 jours ouvrés (71 jours ouvrés de période de préparation et 122 jours ouvrés de délai d'exécution des travaux). La durée d'exécution globale du lot n°2 « Ouvrages génie civil » est de 148 jours ouvrés (76 jours ouvrés de période de préparation et 72 jours ouvrés de délai d'exécution des travaux).

Lieu principal d'exécution du marché : Mandelieu-la Napoule

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloty : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 - Désamiantage - Curage - Démolition

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45111100

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 298500 euros

Lieu d'exécution du lot : Villa n°1 – Parcelle BV 543 et 547 de 405 m² 1931 bd des Termes 06210 Mandelieu-la-Napoule Villa n°2 – Parcelle AD 49 de 920 m² 150 Chemin des Hespérides 06210 Mandelieu-la-Napoule

- **Description du lot :** Lot n°2 - Ouvrages de génie civil

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45222000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 423000 euros

Lieu d'exécution du lot : Villa n°1 – Parcelle BV 543 et 547 de 405 m² 1931 bd des Termes 06210 Mandelieu-la-Napoule Villa n°2 – Parcelle AD 49 de 920 m² 150 Chemin des Hespérides 06210 Mandelieu-la-Napoule

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental et social dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. En revanche, il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire. Une Avance de 5% du montant du marché est prévue sauf renonciation du titulaire. Aucune garantie financière ne sera demandée au titulaire pour le versement de l'avance. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : - Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement ; - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours ; - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de dix points et demi de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros ; - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la commune au budget annuel ; - Financement sur fonds propres et fonds Barnier. Les modalités de constitution et de remise des plis sont précisées au règlement de consultation. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr> Aucune demande d'envoi du DCE sur support papier ou sur support physique électronique n'est autorisée. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Mairie de Mandelieu-La Napoule - Service de la commande publique E-mail : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. URL : <http://www.marches-securises.fr> Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>. Organe chargé des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges Place Félix Baret - CS 80001 , 13282 Marseille cedex 06 FRANCE. Introduction des recours Le Tribunal Administratif de Nice

peut être saisi sur la base : - soit de l'article L.551-1 (référent pré-contractuel) du Code de justice administrative avant la signature du marché - soit de l'article L.551-13 et suivants (référent contractuel) dans les délais de l'article R.551-7 du Code de justice administrative - soit de l'article R.421-1 (recours pour excès de pouvoir) du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois courant à compter de la notification de la lettre de rejet adressée au candidat évincé - soit du recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence "Tarn et Garonne"), qui peut être exercé par les tiers du contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026